



## ÉDITO

L'année 2017 aura été en demi-teinte. Nous avons indéniablement avancé sur un certain nombre de sujets : fin du contentieux avec Enedis sur la répartition de la maîtrise d'ouvrage, fin du contentieux avec Baugé-en-Anjou concernant la répartition de la taxe d'électricité, sécurisation des recettes fiscales du syndicat, ... autant de dossiers pour lesquels l'année qui vient de s'achever aura permis de trouver des solutions positives. Dans le même temps, de nouveaux obstacles se sont dressés sur notre route : départs à la retraite massifs, turnover important au sein des différents services, assimilation de la réforme anti-endommagements, difficultés juridiques rencontrées avec la Trésorerie et renouvellement contraint des marchés de travaux et d'éclairage public ont constitué des points durs pour les agents du Siéml, qui ont pu rejaillir dans la qualité de la relation avec nos adhérents.

2018 sera de ce point de vue une année de stabilisation et de consolidation. Parce que nous avons connu depuis quelques années une effervescence importante du fait des effets de la réforme territoriale et de la politique de diversification, il est vital de reprendre notre souffle et de nous donner les moyens d'achever le mandat dans de bonnes conditions, malgré le contexte budgétaire très incertain. En 2018, un soin tout particulier sera donc apporté à renforcer l'efficacité de l'organisation administrative et garantir la mise en œuvre des nombreux engagements que nous avons pris auprès de nos partenaires. C'est la condition sine qua non pour renforcer le capital de confiance dont bénéficie le syndicat. Très belle année 2018 à toutes et à tous !

**Jean-Luc Davy**  
président du Siéml

## ÉNERGIES RENOUVELABLES EN MAINE-ET-LOIRE QUELS RÔLES ET ATTENTES DES COLLECTIVITÉS ?

La nécessaire accélération du développement des énergies renouvelables (EnR) et les sollicitations ponctuelles de collectivités amènent le Siéml à élaborer un plan stratégique ad hoc. Les communes et EPCI ont au préalable été consultés pour permettre au syndicat d'ajuster son offre au plus près de leurs attentes. La participation à l'enquête, très satisfaisante, donne une vision représentative des territoires.

### Des collectivités résolument concernées

La sensibilisation aux EnR est en bonne voie puisqu'un tiers des collectivités interrogées se dit très concerné par leur développement : 39% d'entre elles se sont déjà engagées dans des projets et 40% ont des projets à court terme (cf. graphiques ci-contre). Les deux tiers se voient avant tout dans un rôle de soutien aux porteurs de projets et 24% envisagent d'être investisseurs. Malgré tout, 44% des collectivités se disent prêtes à porter elles-mêmes des projets ; ce chiffre atteint 71% dans les communes de plus de 5000 hab. contre 33% pour les moins de 2000 hab. Des freins existent, le coût bien sûr, mais aussi la difficulté d'agir dans un domaine nouveau où les montages paraissent compliqués et les acteurs nombreux. Une meilleure diffusion de l'information est attendue, pour preuve 55% méconnaissent la possibilité de prendre part au capital de sociétés de projets.

### Le Siéml reconnu dans les EnR thermiques

Pour se lancer, les collectivités ont besoin d'être accompagnées à toutes les étapes de leurs projets : financement, conseil, accompagnement, ingénierie, animation. Le Siéml est un intervenant identifié à tous ces niveaux, plus particulièrement sur les EnR thermiques, preuve s'il en est que la politique conduite depuis 2009 porte ses fruits.

### De fortes attentes des collectivités

Il reste cependant de fortes attentes, puisque 40% des collectivités espèrent un développement plus rapide en Maine-et-Loire et des services d'accompagnement encore plus efficaces. Avec son nouveau plan d'actions défini sur la base du diagnostic et des résultats de l'enquête, le Siéml poursuivra les efforts engagés tout en veillant à englober l'ensemble des EnR, électriques mais aussi gazières et calorifiques. Ce plan stratégique 2018-2020 sera présenté au prochain comité syndical puis aux collectivités.

### THÉMATIQUES QUESTIONNÉES

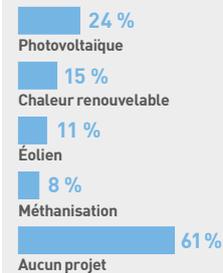
- Sensibilisation aux EnR
- Projets réalisés et à venir
- Attentes de la collectivité

### PARTICIPATION

**196** collectivités sollicitées  
**49%** de taux de réponse

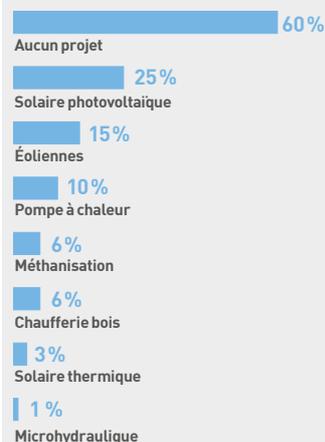
### PROJETS RÉALISÉS

Collectivités s'étant déjà impliquées dans des projets



### PROJETS À VENIR

Part des collectivités ayant un projet à court terme



CONSULTEZ LES RÉSULTATS DE  
L'ENQUÊTE SUR LE SITE DU SIÉML

## UN NOUVEL ÉLU AU BUREAU DU SIÉML ÉLECTION DE THIERRY TASTARD

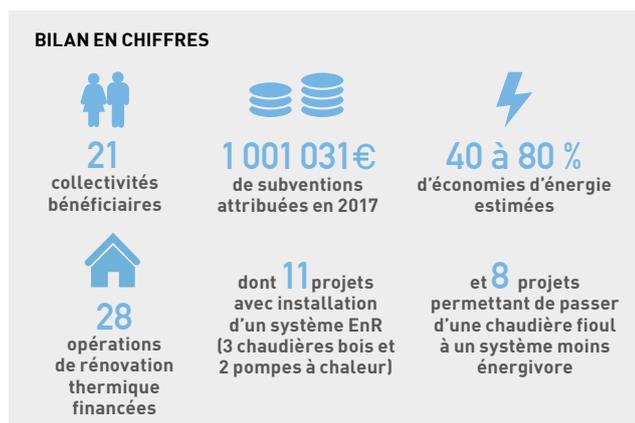


Thierry TASTARD, adjoint au maire de Saint-Barthélemy-d'Anjou a été élu membre du Bureau lors du comité syndical du 19 décembre. Il a également été désigné pour remplacer Philippe BOLO en tant que délégué titulaire à l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), représentation qu'il occupait auparavant en tant que suppléant.

<b>MAR. 16 JANV.</b>	Réunion du Bureau > 9 h > Siéml
<b>MAR. 16 JANV.</b>	Commission consultative paritaire > 14 h > Siéml
<b>VEN. 26 JANV.</b>	Inauguration Borne IRVE > 14 h 30 > Briollay
<b>LUN. 29 JANV.</b>	Commission RACE > 9 h > Siéml
<b>MAR. 6 FÉV.</b>	Comité syndical > 9 h > Siéml

## BILAN 2017 DU FIPEE 21 PLUS D'1 MILLION D'EUROS ATTRIBUÉ

Le Fond d'intervention pour les économies d'énergie a connu une augmentation importante ces deux dernières années avec un montant annuel des subventions attribuées qui dépasse le million d'euros en 2017. 21 collectivités ont ainsi bénéficié d'un accompagnement financier pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments avec des montants variant de 2777 à 150 000 € en fonction de l'ampleur de l'opération et des tonnes de CO<sub>2</sub> évitées grâce à cette rénovation.



### À Doué-la-Fontaine, une opération exemplaire

La Ville de Doué-la-Fontaine a engagé des travaux de rénovation du groupe scolaire Saint-Exupéry représentant une surface globale de **2767 m<sup>2</sup>**. Une meilleure isolation, de nouveaux ouvrants, éclairages et système de renouvellement d'air ont permis d'améliorer significativement la consommation énergétique des bâtiments, deux d'entre eux passant d'une étiquette de consommation D à B. De même, la chaudière fioul, système produisant le plus de gaz à effet de serre, a été remplacée par une chaufferie bois. Au total, les économies d'énergie estimées sont de l'ordre de **56 %** soit environ **10 000 €** économisés par an sur la facture de la commune. La subvention du Siéml étant liée aux économies de CO<sub>2</sub>, le montant attribué atteint le plafond de **150 000 €** fixé pour un projet de rénovation avec mise en place d'une énergie renouvelable. Cette subvention représente 24% du montant des travaux d'économie d'énergie.  
> Les modalités d'attribution du FIPEE sur [www.sieml.fr](http://www.sieml.fr)

## MARCHÉ AUDITS ÉNERGÉTIQUES DÉSORMAIS DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Le marché public pour la réalisation d'audits énergétiques et d'études de faisabilité bois-énergie et géothermie vient d'être attribué pour deux ans à trois entreprises (Batimgie, TH2I et EDEL/SEENERGIE). Pour rappel, plus de 300 audits énergétiques proposés par les conseillers en énergie du Siéml ont déjà été pilotés dans plus de 200 collectivités et ce depuis 2010. La nouveauté de ce marché inclut la possibilité pour les collectivités de réaliser des études de faisabilité, étape indispensable pour préciser la faisabilité technique et économique d'une solution bois énergie ou géothermie dans le cadre d'une rénovation thermique. Cette évolution s'inscrit dans le développement des énergies renouvelables thermiques et le contrat ad hoc signé avec l'Ademe. Celui-ci détermine les conditions de déploiement territorial du Fonds chaleurs, géré par l'Ademe, et permettra aux collectivités d'obtenir des subventions d'investissement supplémentaires.

## SOUTIEN À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LE DISPOSITIF D'AIDE RECONDUIT EN 2018

Le plan stratégique éclairage public 2015-2020 a ciblé le renouvellement des lanternes équipées de lampes ballon fluorescent comme une des priorités. Un soutien à hauteur de 50 % des rénovations ciblées sur ces lanternes et sur celles de type « boule » a été voté en 2015 et prorogé en 2016 et 2017. À ce jour, le patrimoine du parc éclairage public fait état de 14 500 points lumineux équipés de lampes ballon fluorescent et de 5300 lanternes type « boule » sur l'ensemble des 100 200 points lumineux exploités par le Siéml. Le comité syndical a donc souhaité maintenir l'effort de rénovation pour 2018 et proroger le soutien du Siéml à hauteur de 50 % (75 % pour les communes percevant directement la TCCFE). Le règlement financier actualisé sera adressé aux communes très prochainement.

## RAPPEL : GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES NOUVEAU MARCHÉ, NOUVEAUX FOURNISSEURS !

Vos nouveaux fournisseurs d'électricité pour les sites :  
- de puissance inf. ou égale à 36 Kva : Total Énergie Gaz ;  
- de puissance sup. à 36 Kva : ENGIE Entreprises & collectivités.